



COMTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 JUIN 2018

Membres en exercice : 14
Lors du Conseil Municipal : Présents : 08
Absents : 06
Dont Pouvoir : 00

Date de l'affichage : 21 juin 2018
Date de convocation : 21 juin 2018

L'an deux mille dix-huit, le 28 juin à 20H00, le Conseil Municipal de VALDURENQUE, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis BATTUT, Maire.

Présents : Jean-Paul LAVAGNE, Christian AZEMA, Caroline BONNAFOUS, Rose-Anne LISERA, Pierrette STEFANI, Patrick MORENO, Jean-François PINTE.

Excusés : Christelle COUSINIE, Manuel BLASQUEZ, Marie-José MIALHE, Lionel ROGNE, Catherine VILLAR, Philippe LAUBER

Madame Pierrette STEFANI est nommée secrétaire de séance.

TRAVAUX

Eglise : Les travaux sont terminés.

Ligne RTE : Les travaux ont commencé à l'entrée du village. Une circulation à sens unique sera mise en place de l'Avenue de Castres jusqu'au Chemin du Causse pour reprendre sortie Rue de Cantalause jusqu'à la montée d'Augmontel.

Traversée du village : Le Département nous a proposé un conventionnement pour réaliser le goudronnage. Le procédé se fera par « enrobé à chaud » et sera soumis à des contraintes climatiques. Une étude financière est en cours.

La réfection des réseaux d'**assainissement** sera effectuée par le procédé dit de « chemisage » sur une durée de 2 à 3 jours. Une procédure de marché sera déposée en septembre.

Les réseaux d'**eau potable et branchement d'eau** dans le centre bourg sont prévus pour la 2^{ème} quinzaine de septembre pendant environ un mois.

Rue de l'Autan : Le SDET a procédé à la pose de l'éclairage public et ORANGE a la dépose de la fibre optique. Le financement pour la réalisation d'un déplacement doux reliant les berges de la Durenque du pont de Pélapoul au sentier d'intérêt départemental « dit de Cantalause » situé au cœur de la zone Natura 2000 via la zone Humide d'Aigueventade a été déposé auprès du Département, de la Région, et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Le projet est disponible sur le site internet de la commune.

ZAC AIGUEVENTADE : L'extension de la ZAC par 3 terrains est terminée.

URBANISME

Lotissement : Présentation du lotissement « Les terrasses d'Aigueventade »

Le permis d'aménager a été déposé et est cours d'instruction jusqu'à fin septembre.

Le BP annexe sera soumis au vote lors du Prochain Conseil.

Les biens sans maître ont été révisés lors de la dernière réunion de la Commission Communales des Impôts Directs. Les procédures sont lancées.

AFFAIRES SOCIALES

Tarif portage repas : A compter du 1^{er} septembre 2018, le carnet de 10 repas sera facturé 77,80 €.

Aménagement : Un aménagement du trottoir Rue du Mail a été réalisé suite à la demande de Monsieur MYSLING Daniel.

AFFAIRES SCOLAIRES

Effectif : 96 élèves sont inscrits pour la rentrée de septembre.

Tarif repas cantine : A compter du 1^{er} septembre 2018, le carnet de 10 repas sera facturé 35,00 €.

Garderie : A compter du 1^{er} septembre 2018, l'accueil du mercredi se fera en MJC de Lagarrigue.

A compter du 1^{er} septembre 2018, le Conseil Municipal a décidé de fixer comme suit la participation des parents pour l'accueil ALAE liée au temps périscolaire du lundi, mardi, jeudi et vendredi :

Matin : 07H30 à 08H30 par enfant et par heure

Soir : 16H30 à 18H30 par enfant et par heure

Quotient Familial	Tarif par heure et par enfant
De 0 à 499	0.50 Euros
De 500 et 1000	0.55 Euros
A partir de 1001	0.70 Euros

RESSOURCES HUMAINES

Contrat aidé : Elodie CABROL termine le 31 août 2018, des candidatures sont à l'étude pour la prochaine rentrée scolaire. Une personne à mi-temps viendra renforcer le personnel de l'école et un temps partiel sur le temps de la restauration.

Accueil Loisir Associé à l'École : Madame BATIGNES a été reçue à son diplôme de directrice, elle sera nommée à compter du 1^{er} septembre 2018.

FINANCES

DM 1 BP COMMUNE : Un virement de crédit à l'opération 320 VOIRIE pour 5000.00 € a été réalisé pour acheter des panneaux de signalisation et financer les ralentisseurs de la Rue des Sports.

DM 1 BP ASSAINISSEMENT : Un virement de crédits a été réalisé pour valider le tableau des admissions en non valeurs sur la redevance assainissement.

QUESTIONS DIVERSES

Dégradations : Intervention de la direction des routes secteur Mazamet dans la nuit du 25 au 26 juin : dégradations Avenue de Castres.

Récré de Valdu : Attribution d'un local de stockage.

RGPD et DPO : Suite à la mise en vigueur du Règlement Général pour la Protection des Données, la commune de Valdurenque a décidé de mutualiser son Délégué à la Protection des Données soit avec la Communauté d'Agglomération de Castres-Mazamet soit avec l'Association des Maires de France du 81.

Recensement INSEE 2019 Le recensement sur la commune aura lieu en 2019, la secrétaire de mairie sera le coordonnateur communal.